

L'essentiel des références bibliographiques selon les normes APA

Le document suivant présente les références bibliographiques les plus courantes. Néanmoins, pour plus d'informations et d'exemples, le site Diapason propose un outil bibliographique interactif très facile à utiliser : https://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/index_APA.php.

1. Bibliographie

Livre (ou monographie)	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs. (Date). <i>Titre</i>. Éditeur.</p> <p>Dubois, C. (2004). <i>L'éducation</i>. De Boeck.</p>
Article	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs. (Date). Titre de l'article. <i>Titre de la revue, volume (fascicule), pages</i>. DOI ou URL</p> <p>Amadiou, F. et Tricot, A. (2006). Utilisation d'un hypermédia et apprentissage : Deux activités concurrentes ou complémentaires. <i>Psychologie Française</i>, 51(1), 5-23. https://doi.org/10.1016/j.psfr.2005.12.001</p>
Mémoire, thèse, doctorat, document non publié (rapport, syllabus, etc.)	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs. (Date). <i>Titre</i>. [Type de document non publié]. Université, ville.</p> <p>Dumont, J., Favier, L. et Roman, B. (2013). <i>L'école aujourd'hui</i>. [Mémoire de licence en sciences psychologiques non publié]. Université de Mons, Mons.</p> <p>Nils, F. (2000). <i>Méthodologie de l'expérimentation : Deuxième candidature en psychologie, PSP1260</i>. [Notes de cours (ou Syllabus)]. Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.</p>
Page Web	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs OU nom de l'organisme responsable si pas d'auteur. (Date). <i>Titre</i>. Consulté le JJ/MM/AA* sur DOI ou URL</p> <p>* Si la page Web est susceptible de changer dans le temps, celle-ci sera précédée de la mention « consulté le », suivie de la date de consultation sous la forme : jour/mois/année.</p> <p>Chapman, J. (s. d.). <i>LibGuides : Citation Guide: Overview of APA 7th ed.: Major changes</i>. http://nwtc.libguides.com/c.php?g=29261&p=7026224</p>
Texte législatif (loi, décret, arrêté, circulaire...)	<p>Nature du texte et entité responsable* du jour mois année suite de l'intitulé officiel et complet de l'acte, <i>Titre du recueil officiel en abrégé**</i>, jour mois année de la publication, n° de l'article ou des articles concernés en utilisant l'abréviation art.</p> <p>* Loi, décret, arrêté, circulaire, règlement, ordonnance...</p> <p>** Ex. : <i>Moniteur Belge : M.B.</i></p> <p>→ Le document de référence (Bernard, 2017) présente les règles plus particulières.</p> <p>Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la liste exhaustive des professions médicales, psycho-médicales et paramédicales reconnues officiellement pour poser le diagnostic invoqué pour la mise en place des aménagements raisonnables dans l'enseignement fondamental ou secondaire ordinaire, <i>M.B.</i>, 28 août 2019, art. 1.</p>

<p>Document audiovisuel</p>	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs* (fonction). (Date). <i>Titre</i> [nature du document**]. Diffuseur. URL</p> <p>* Selon la nature du document, on préférera noter l'auteur (ex. : carte géographique, image), l'animateur (ex. : podcast, webinaire), le journaliste et le réalisateur (ex. : émission tv), le réalisateur (ex. : film), l'artiste (ex. : œuvre d'art), l'artiste ou le compositeur (ex. : musique, chanson), le photographe (photographie).</p> <p>** Ex. : film, documentaire, série TV, webinaire, podcast, album de musique, émission de radio, discours enregistré, œuvre d'art, tableau, photographie, carte...</p> <hr/> <p>Dehossay, L. (journaliste). (2018). <i>Un jour dans l'histoire. Camille Lemonnier</i> [podcast]. RTBF. https://www.rtb.be/auvio/detail_un-jour-dans-l-histoire?id=2426819</p>
<p>Vidéo YouTube</p>	<p>Nom, Initiale du prénom du ou des auteurs* [pseudonyme, si disponible]. (Date). <i>Titre</i> [vidéo]. Youtube. URL</p> <p>* S'il n'y a pas d'auteur, c'est le pseudonyme (sans les crochets) qui sera mentionné.</p> <hr/> <p>Dupont, M. [Blabla145]. (2019, 4 mai). <i>Les normes bibliographiques, c'est trop cool</i> [vidéo]. YouTube. https://www.youtube.com/watch...</p>

Remarques de mise en page

- La bibliographie doit reprendre l'**ensemble des documents cités** dans le travail (voir point 2. Références dans le texte).
- Les références bibliographiques sont classées dans l'**ordre alphabétique** des auteurs.
- Les références sont espacées avec un **double interligne** entre chaque référence et un **retrait de 1,25 cm** à partir de la deuxième ligne de référence (voir exemple p. 5).
- Si plusieurs références ont le(s) même(s) auteur(s) et la même année, il faut alors ajouter une lettre minuscule à côté de l'année (dans le texte et dans la bibliographie).
Exemples : (Dupont et Dupont, 2020a) ; (Dupont et Dupont, 2020b).

Règles particulières

- S'il n'y a **pas de date**, il faut écrire (s.d.).
- S'il n'y a **pas d'auteur**, c'est le titre qui sera mis en premier et la zone « année de publication » sera mise en second.
Exemple : *Titre*. (Date). [...]
- Lorsqu'il ne s'agit pas d'un auteur mais d'un **directeur scientifique**, il faut mentionner entre parenthèses (dir.) après le nom de l'auteur.
- Si la référence comporte **moins de vingt auteurs**, il faut mentionner chacun des auteurs. Si la référence comporte **plus de vingt auteurs**, il faut mentionner les dix-neuf premiers, ensuite insérer des points de suspension et terminer avec le nom du dernier auteur.
- Certaines versions traduites en français des normes APA proposent d'utiliser le « et » ou le « & » pour séparer les noms des auteurs. Les deux versions sont correctes ; l'important étant d'être cohérent et de choisir la même formulation pour toutes les références.

2. Références dans le texte

Pour éviter le plagiat¹, il est nécessaire de **citer ses sources dans le texte** et d'en noter les références dans la bibliographie.

Dans le texte, il y a différentes manières d'indiquer ses sources :

Avec le nom de l'auteur entre parenthèses	Avec le nom de l'auteur dans le texte et la date entre parenthèses
1 auteur	
L'auteur (Dupont, 2020) démontre, grâce à ses recherches, une nette progression.	Dupont (2020) affirme que [...]
2 auteurs (même document)	
Les résultats de cette étude se révèlent satisfaisants (Dupont et Dupont, 2020).	Dupont et Dupont (2020) suggèrent de [...]
3 auteurs et plus (même document)	
Le tableau suivant présente les critères des pratiques efficaces (Dupont et al., 2020).	Comme Dupont et al. (2020) le montrent, [...]
Plusieurs auteurs de différents documents	
Veiller à l'ordre alphabétique des noms et à séparer les références par un point-virgule.	
Les scientifiques (Dupont, 2020 ; Smith et al., 2019) expriment des résultats peu unanimes.	Les recherches de Dupont (2020) et de Smith et al. (2019) montrent une nette progression.
Groupe, organisme, association	
1 ^{re} citation : (Nom complet [Acronyme], date) À partir de la 2 ^e citation : (Acronyme uniquement, date)	
1^{re} citation Dans le cadre de ce sondage, deux mille personnes ont été interrogées (Fédération Wallonie-Bruxelles [FW-B], 2020). 2^e citation L'enquête a été réalisée grâce à Google Forms (FW-B, 2020).	1^{re} citation Les recherches de la Fédération Wallonie-Bruxelles [FW-B] (2020) démontrent [...] 2^e citation Les chercheurs de la FW-B (2020) se sont intéressés à [...]

¹ Le plagiat concerne la copie textuelle ainsi que la reformulation d'une idée de quelqu'un d'autre sans en mentionner la source. Doivent également être référencés : illustrations, graphiques, données, traductions (partielles ou complètes).

3. Paraphrases et citations

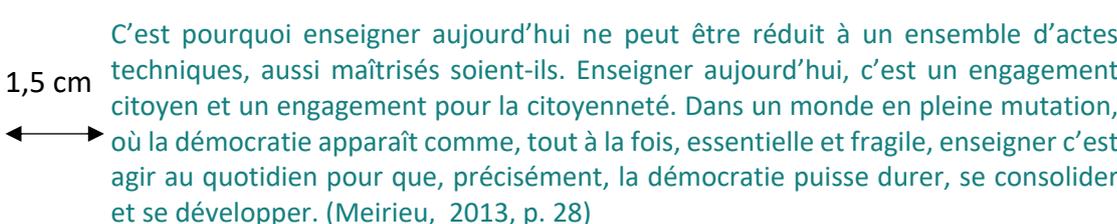
Une **paraphrase** est une citation indirecte. C'est lorsqu'on emprunte une idée ou un commentaire à un auteur que l'on reformule.

Une **citation** est textuelle lorsqu'elle reprend exactement ce que l'auteur a écrit (**voir consignes de présentation ci-dessous**). Elle permet d'illustrer, d'appuyer ou de compléter les idées de votre travail.



Dans tous les cas, il faut mentionner la référence dans le texte ET dans la bibliographie.

En ce qui concerne la mise en forme des citations, il y a **deux cas de figure** :

Citation courte (moins de 40 mots)	Mise en forme <ul style="list-style-type: none"> • Elle est écrite entre guillemets. • Elle est suivie d'une parenthèse contenant le nom de l'auteur, la date et le(s) n° de page (ou paragr.) sous la forme : (Auteur, date, p. ou pp. XXX).
	Exemple Labeeu, en s'intéressant aux premiers mois des instituteurs primaires, a plutôt parlé « d'une ambivalence entre enthousiasme et craintes » (Labeeu, 2013, p. 111).
Citation longue (à partir de 40 mots)	Mise en forme <ul style="list-style-type: none"> • Elle est écrite sans guillemets dans un bloc paragraphe séparé du texte (retrait de 1,5 cm à gauche) avec un interligne double. Remarque : l'interligne de l'extrait cité est simple. • Elle est suivie de la référence auteur, date, n° de page(s) ou paragr. sous la forme : (Auteur, date, p. ou pp. XXX).
	Exemple Philippe Meirieu nous éclaire à ce sujet : ⇕ Double interligne 1,5 cm  <p>C'est pourquoi enseigner aujourd'hui ne peut être réduit à un ensemble d'actes techniques, aussi maîtrisés soient-ils. Enseigner aujourd'hui, c'est un engagement citoyen et un engagement pour la citoyenneté. Dans un monde en pleine mutation, où la démocratie apparaît comme, tout à la fois, essentielle et fragile, enseigner c'est agir au quotidien pour que, précisément, la démocratie puisse durer, se consolider et se développer. (Meirieu, 2013, p. 28)</p>

Règles particulières

- Si la source de la citation est un **document en ligne**, et que celui-ci ne comporte pas de numéro de page, il faut alors utiliser le **numéro de paragraphe**, précédé de « paragr. ».

Exemple : (Perrenoud, 2001, paragr. 3)

- Parfois, il faut **citer un auteur cité dans un autre ouvrage**. Dans ce cas, on indique tout d'abord la référence de la citation originale, suivie de la mention « cité dans », puis la référence de la source consultée. Seule la source consultée figurera dans la bibliographie.

Exemples : Selon Goethe (cité dans Lapierre, 2012) [...] ; En 1769, la façon dont une personne est traitée (Goethe, cité dans Lapierre, 2012) [...] ; [...] (Goethe, cité dans Lapierre, 2012).

Bibliographie

American Psychological Association. (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th ed.). <https://doi.org/10.1037/0000165-000>

Bernard, N. (dir.). (2017). *Guide des citations, références et abréviations juridiques*. Hans Suijkerbuijk. <https://legalworld.wolterskluwer.be/media/4562/guide-des-citations-references-abreviations-juridiques.pdf>

Debret, J. (2020). *Les normes APA françaises : Guide officiel de Scribbr basé sur la septième édition (2019) des normes APA*. Scribbr. https://www.scribbr.nl/wp-content/uploads/2020/04/Manuel-APA-de-Scribbr-10-4-2020.pdf?_ga=2.213610839.2137312262.1602761778-1558921794.1602761778

Diapason. (s.d.). *Outil bibliographique APA 7e éd.* https://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/index_APA.php

Diapason. (s.d.). *Présenter ses références selon les normes de l'APA*. https://mondiapason.ca/wp-content/uploads/2020/06/Presenter_ses_references_selon_apa_7e_edition.pdf

UCLouvain. (2020). *Abrégé normes bibliographiques APA (7e édition)*. UCLouvain - Bibliothèque des sciences psychologiques, de l'éducation et de la motricité. https://cdn.uclouvain.be/groups/cms-editors-bpem/Abrégé%20BPEM%20normes%20bibliographiques%20APA%207ed_0.pdf